

# REGROUPEMENTS D'ACHATS

Cartes multiservices  
-Partenaires-



FÉDÉRATION DES  
COOPÉRATIVES D'HABITATION  
DE L'ESTRIE

Le plan d'avantages financiers intercoop (AFIC) est un programme d'avantages financiers destiné exclusivement aux coopératives d'habitation. Il est le produit d'un partenariat avec la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

### **Information générale sur le programme**

Le plan d'avantages financiers intercoop (AFIC) est un programme d'avantages financiers destiné exclusivement aux coopératives d'habitation. Il est le produit d'un partenariat avec la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

### **Bénéficiaires du programme**

- Les coopératives d'habitation membres d'une fédération membre de la CQCH, ou les membres auxiliaires de la CQCH
- Les OSBL d'habitation membres auxiliaires d'une fédération membre de la CQCH
- Les fédérations de coopératives d'habitation membres de la CQCH
- La CQCH

### **Avantages, privilèges et rabais**

La Caisse d'économie solidaire Desjardins offre avec son programme AFIC la gratuité des frais d'utilisation suivants :

- Dépôts à la caisse, dépôts intercaisses ou dépôts directs
- Retraits (par chèques et retraits directs)
- Virements et remboursements de prêts
- Relevés de compte mensuels sans sortie de chèques
- Arrêts de paiements
- Confirmations de solde
- Confirmations bancaires
- Aucuns frais sur les cinq premiers chèques de loyer sans fonds retournés (comptabilisés annuellement)
- AccèsD

### **La possibilité d'effectuer des placements**

- Taux institutionnels offerts en fonction du volume consolidé des épargnes à terme de l'ensemble des coopératives inscrites au programme AFIC
- Épargne à terme rachetable en tout temps, sans pénalité
- Épargne à rendement progressif étalé sur une période de cinq ans

## **Le financement**

- Accès à des services de financement adaptés aux besoins des coopératives : financement hypothécaire ou financement relais
- Les frais relatifs aux transferts d'hypothèques existantes (frais juridiques et rapport d'évaluation) seront assumés par la Caisse. Le choix des professionnels appartiendra à la Caisse. Il n'y aura aucuns frais d'administration pour l'étude du dossier
- Les frais relatifs à la mise en place de tout nouveau financement à long terme devront être assumés par la coopérative
- Pour tous les prêts hypothécaires, aucuns frais de renouvellement ne sont engagés par les coopératives à leur terme

- **Modalités d'inscription**

Les coopératives d'habitation situées sur les territoires de la FECHAM et de la FECHAQC doivent traiter avec leur fédération respective.

Toutes les autres coopératives d'habitation membres du mouvement doivent présenter leur demande directement à la CQCH, en téléphonant au 1 800 667-9386. La personne responsable traitera la demande et effectuera le suivi avec la Caisse. Vous pouvez aussi consulter la description du programme AFIC en visitant le [site Internet de la Caisse](#).



Le programme d'assurance AssurToit est conçu pour répondre aux besoins spécifiques des coopératives. Ce programme est administré par la CQCH depuis 1989. Il est offert avec la collaboration de La Souveraine, Compagnie d'assurance générale, conjointement avec EgR Inc., son courtier.

### **Information générale sur le programme**

AssurToit est le programme d'assurance immobilière des coopératives d'habitation. Conçu pour répondre aux besoins spécifiques des coopératives, ce programme est administré et géré par la CQCH depuis 1989. Il est présentement offert avec la collaboration de La Souveraine, Compagnie d'assurance générale, conjointement avec EgR Inc., son courtier. Il s'agit d'un programme complet et très concurrentiel.

### **Bénéficiaires du programme**

- Les coopératives d'habitation membres d'une fédération membre de la CQCH, ou les membres auxiliaires de la CQCH
- Les fédérations de coopératives d'habitation membres de la CQCH
- Les OSBL d'habitation membres auxiliaires d'une fédération membre de la CQCH
- La CQCH

### **Avantages, privilèges et rabais**

Le programme AssurToit offre une protection multirisque complète et assure, en cas de réclamation, un service rapide, courtois et efficace.

Pour plus de détails, consultez la brochure promotionnelle du programme d'assurance immobilière AssurToit.

### **Modalités d'inscription**

Afin d'en apprendre davantage sur le programme ou de profiter de nos différents services, communiquez avec nous.

- Pour toute question concernant votre police ou pour demander des modifications, communiquez avec Philippe Boulanger, responsable du dossier de la CQCH, au 1 800 463-2830.
- Si vous avez des questions concernant la facturation, communiquez avec la CQCH, au 1 800 667-9386, poste 226 ou à [info@cqch.qc.ca](mailto:info@cqch.qc.ca).
- Si vous désirez faire une réclamation à la suite d'un sinistre, composez le 1 855 978-2724.



Equifax Canada œuvre dans le domaine des références sur le crédit des personnes. L'entente de partenariat s'adresse aux fédérations membres de la CQCH. Elle vise à faire profiter de tarifs préférentiels sur les services de validation de crédit et sur les services d'information.

### **Information générale sur le programme**

Equifax Canada inc. est une entreprise qui œuvre dans le domaine des références sur le crédit des personnes. L'entente de partenariat conclue entre la CQCH et Equifax s'adresse uniquement aux fédérations régionales de coopératives d'habitation membres de la CQCH. Elle vise à leur faire profiter de tarifs préférentiels sur les services de validation de crédit et à leur offrir des avantages sur les services d'information.

### **Bénéficiaires du programme**

- La CQCH
- Les fédérations régionales de coopératives d'habitation membres de la CQCH

### **Avantages, privilèges et rabais**

Des tarifs préférentiels sur les services suivants :

- Dossier consommateur
- Fiche conjoint
- Dossier avec mention « rien au dossier »
- Dossier consommateur safe can (fraude)
- Prédicteur de risque Beacon (cote de crédit des banques)
- Service gratuit d'assistance pour répondre aux questions du client concernant le service informatisé et les modalités des services d'Equifax
- Formation gratuite des utilisateurs désignés pour chacun des bénéficiaires
- Formation gratuite pour les nouvelles personnes désignées, si le client se trouve privé de son utilisateur désigné

### **Modalités d'inscription**

Chaque fédération doit individuellement communiquer avec Equifax.

### **Territoire desservi**

Cette entente est valable pour les régions fédérées, membres de la CQCH.

Votre habitation coopérative est couverte par une police d'assurance habitation, mais non vos biens personnels. Vous pouvez souscrire une assurance distincte pour protéger tous ces biens qui vous sont si chers. Peut-être avez-vous également besoin d'une assurance fiable pour votre automobile? Les programmes SécuriMembre et AutoAssur sont faits pour vous!

### **Information générale sur les programmes**

Votre habitation coopérative est couverte par une police d'assurance habitation, mais non vos biens personnels. Vous pouvez souscrire une assurance distincte pour protéger tous ces biens qui vous sont si chers. Peut-être avez-vous également besoin d'une assurance fiable pour votre automobile? Les programmes SécuriMembre et AutoAssur sont faits pour vous!

En tant que membre d'une coopérative, vous avez peut-être déjà entendu parler de la manière dont la CQCH s'appuie sur le pouvoir d'achat de ses membres. Aujourd'hui, plus de 5 500 membres de coopératives choisissent SécuriMembre pour répondre à leurs besoins en matière d'assurance de biens personnels. De nombreux membres ont également recours à AutoAssur, qui leur procure une protection complète pour leur véhicule et un excellent service de règlement en cas de sinistres.

### **Bénéficiaires du programme**

- Les membres de coopératives d'habitation, membres d'une fédération membre de la CQCH, ou les membres auxiliaires de la CQCH
- Les résidents d'OSBL membres du mouvement
- Les employés des fédérations de coopératives d'habitation membres de la CQCH
- Les employés de la CQCH

### **Avantages, privilèges et rabais**

SécuriMembre offre un produit d'assurance qui protège vos biens personnels avec des primes d'assurance sous la barre du marché, et ce, pour une protection supérieure. Cette police d'assurance couvre la valeur de remplacement de tout ce que vous possédez. Elle a été conçue pour vous prémunir contre les difficultés financières que vous connaîtriez si vous deviez remplacer des biens perdus en raison d'un incendie, d'un vol, d'un dégât d'eau ou de tout autre incident malheureux. C'est une assurance précieuse destinée spécifiquement aux membres de coopératives d'habitation. Même si vous détenez déjà une assurance habitation, nous vous invitons à faire la comparaison. Vous pourriez ainsi économiser et obtenir une meilleure couverture d'assurance pour vos biens personnels.

AutoAssur est, comme son nom l'indique, une assurance automobile. C'est le meilleur moyen d'obtenir la même tranquillité d'esprit à l'égard de votre véhicule que celle que SécuriMembre vous procure à l'égard de vos biens personnels. Ceux qui souscrivent déjà au programme SécuriMembre peuvent profiter d'un rabais sur leur prime d'assurance automobile. Cette police d'assurance vous est offerte à un prix des plus concurrentiels.

Ces deux produits d'assurance vous sont offerts depuis 1998 par la firme HB Gestion d'assurance collective ltée et par la Compagnie d'assurance COSECO, toutes deux membres du groupe Co-operators. Co-operators collabore avec les coopératives d'habitation depuis plus de 25 ans pour répondre à leurs besoins en matière d'assurance.

### **Modalités d'inscription et procédure d'achat**

Si l'un de ces programmes vous intéresse, communiquez avec votre fédération ou avec la CQCH afin d'obtenir des brochures publicitaires vous donnant plus d'information sur les programmes SécuriMembre et AutoAssur.

Pour en apprendre davantage sur les programmes ou pour obtenir une soumission gratuite et sans obligation de votre part, **composez le 1 800 387-1963.**

### **Territoire desservi'**

Entente est valide pour l'ensemble des résidents membres d'une coopérative d'habitation du Québec.



Le partenariat commercial avec PPG Revêtements Architecturaux Canada Inc permet à tous les membres de notre réseau de se procurer les produits de peinture Bétonel-Dulux à un tarif préférentiel dans tous les 70 magasins corporatifs Bétonel-Dulux à l'échelle de la province du Québec.

### **Bénéficiaires du programme**

- Les coopératives d'habitation membres de la CQCH ou d'une fédération régionale affiliée et à leurs membres
- Les organismes sans but lucratif en habitation (OSBL-H) et à leurs membres

### **Avantage, privilèges et rabais**

- Jusqu'à 40% de rabais sur les peintures de marque Bétonel-Dulux.
- Consultez le site Internet [betonel.com](http://betonel.com) pour plus de renseignements sur la gamme de produits.

### **Modalités d'inscription et procédure d'achat**

Lors de vos achats dans l'un des magasins Bétonel-Dulux, vous devez identifier le nom du groupe (CQCH) ou le numéro de client CQCH (30750963000) et présenter votre carte multiservices comme preuve de résidence.

### **Territoire desservi**

- L'entente est valide dans les 70 magasins corporatifs à l'échelle de la province du Québec.
- Consultez le site Internet [betonel.com](http://betonel.com) pour trouver le magasin le plus près de votre coopérative d'habitation.





Le regroupement d'achats avec Réno-Dépôt permet aux membres de notre réseau d'obtenir des rabais très intéressants sur toute une gamme de produits de quincaillerie, de décoration, d'entretien et de jardinage.

Le regroupement d'achats avec Réno-Dépôt permet aux membres de notre réseau d'obtenir des rabais très intéressants sur toute une gamme de produits de quincaillerie, de décoration, d'entretien et de jardinage.

### **Bénéficiaires du programme**

- Les coopératives d'habitation membres d'une fédération membre de la CQCH, ou les membres auxiliaires de la CQCH
- Les OSBL d'habitation membres auxiliaires d'une fédération membre de la CQCH
- Les fédérations de coopératives d'habitation membres de la CQCH
- La CQCH

### **Avantages, privilèges et rabais**

- Rabais de 5 % sur tout en magasin

Consultez le Catalogue commercial et entrepreneur ou consultez le Programme privilège Réno-Dépôt

### **Exceptions**

- Ces rabais ne peuvent en aucun cas être combinés à d'autres promotions.
- Ces rabais ne peuvent s'appliquer sur les produits de marque RONA, les bas prix de tous les jours, ainsi que sur les produits en promotion.

### **Modalités d'inscription et procédure d'achat**

Lors de vos achats chez Réno-Dépôt, vous devrez présenter votre carte multiservices. On vous demandera alors de fournir une preuve de résidence, ou tout autre document pertinent, afin de vous identifier comme résident de la coopérative d'habitation, de l'OSBL (fournir l'adresse postale, l'adresse des bâtiments, le nom de la personne-ressource), d'une fédération représentée par la carte ou de la CQCH.

Chaque fois qu'un achat sera effectué, la personne désignée devra se présenter au comptoir pro d'un magasin participant ou au service à la clientèle pour régler ses achats.

### **Territoire desservi**

L'entente est valide pour l'ensemble des coopératives d'habitation de la province de Québec.

Pour obtenir plus de détails sur le programme Pro pour les regroupements, communiquez avec Daniel Lecompte, chargé de comptes RONA et Réno-Dépôt, au 514 217-1476 ou par courriel à l'adresse suivante : [daniel.lecompte@rona.ca](mailto:daniel.lecompte@rona.ca).



Le regroupement d'achats avec RONA permet aux membres de notre réseau d'obtenir des rabais très intéressants sur toute une gamme de produits de quincaillerie, de décoration, d'entretien et de jardinage.

### **Information générale sur le programme**

Le regroupement d'achats avec RONA permet aux membres de notre réseau d'obtenir des rabais très intéressants sur toute une gamme de produits de quincaillerie, de décoration, d'entretien et de jardinage.

### **Bénéficiaires du programme**

- Les coopératives d'habitation membres d'une fédération membre de la CQCH, ou les membres auxiliaires de la CQCH
- Les OSBL d'habitation membres auxiliaires d'une fédération membre de la CQCH
- Les fédérations de coopératives d'habitation membres de la CQCH
- La CQCH

### **Avantages, privilèges et rabais**

- Rabais de 15 % sur la peinture et accessoires
- Rabais de 8 % à 10 % sur les articles de décoration, de couvre-plancher, de quincaillerie, d'électricité, de plomberie, d'outillage et sur les matériaux de finition
- Rabais de 5 % sur les produits d'entretien, les articles saisonniers et d'horticulture, les articles de cuisine, les articles automobile et les produits de ventilation
- Rabais de 2,5% sur les matériaux de construction, produits forestiers ainsi que les portes et fenêtres
- Les magasins RONA participants remettront les escomptes directement sur chaque facture
- Les escomptes s'appliquent selon la catégorie de produits à partir du prix de détail affiché dans le magasin
- Un service de livraison des produits est offert, mais la tarification est variable d'un magasin à l'autre, selon les régions

Consultez le Catalogue commercial et entrepreneur ou Consultez le Programme privilège [RONA](#)

### **Exceptions**

- Ces rabais ne peuvent en aucun cas être combinés à d'autres promotions.
- Ces rabais ne peuvent s'appliquer sur les produits de marque RONA, les bas prix de tous les jours, ainsi que sur les produits en promotion.

### **Modalités d'inscription et procédure d'achat**

Lors de vos achats chez RONA, vous devrez présenter votre carte multiservices. On vous demandera alors de fournir une preuve de résidence, ou tout autre document pertinent, afin de vous identifier comme résident de la coopérative d'habitation, de l'OSBL (fournir l'adresse postale, l'adresse des bâtiments, le nom de la personne-ressource), d'une fédération représentée par la carte ou de la CQCH.



Chaque fois qu'un achat sera effectué, la personne désignée devra se présenter au comptoir de service aux entreprises ou au service à la clientèle pour régler ses achats.

### **Territoire desservi**

L'entente est valide pour l'ensemble des coopératives d'habitation de la province de Québec. Pour obtenir plus de détails sur ce programme privilège exclusif aux membres de la CQCH, communiquez avec Daniel Lecompte, chargé de comptes RONA, au 514 217-1476 ou par courriel à l'adresse suivante : [daniel.lecompte@rona.ca](mailto:daniel.lecompte@rona.ca).

Location d'outils Simplex offre à ses clients une gamme de 50 000 outils et équipements spécialisés pour tout genre de travaux de construction ou d'entretien.

Entreprise familiale implantée au Québec depuis 110 ans, Location d'outils Simplex est le pionnier dans la location d'outils et d'équipements dans la province. Faisant partie des 50 entreprises les mieux gérées au Canada, Location d'outils Simplex offre à ses clients une gamme de 50 000 outils et équipements spécialisés pour tout genre de travaux de construction ou d'entretien.

### **Bénéficiaires du programme**

- Les détenteurs d'une carte multiservices valide

### **Avantages, rabais et privilèges**

- 20% sur les taux de location en vigueur
- 15% sur les tarifs de formation dans les.

Pour plus de détails sur les catégories d'outils et d'équipements, visitez le site Internet de [Simplex](#). Profitez de conseils et d'astuces des experts de la rénovation Simplex en cliquant [ici](#).

### **Procédure d'achat**

Lors de vos achats dans l'une des succursales Location d'outils Simplex, vous devez présenter votre carte multiservices valide comme preuve de résidence.

### **Territoire desservi**

- L'entente est valide dans les 35 succursales corporatives Location d'outils Simplex.

Pour en savoir plus: Jordan Duclos 418/648-6758 (235)



Le regroupement d'achats avec L'Entrepôt RONA permet aux membres de notre réseau d'obtenir des rabais très intéressants sur toute une gamme de produits de quincaillerie, de décoration, d'entretien et de jardinage.

### **Information générale sur le programme**

Le regroupement d'achats avec L'Entrepôt RONA permet aux membres de notre réseau d'obtenir des rabais très intéressants sur toute une gamme de produits de quincaillerie, de décoration, d'entretien et de jardinage.

### **Bénéficiaires du programme**

- Les coopératives d'habitation membres d'une fédération membre de la CQCH, ou les membres auxiliaires de la CQCH
- Les OSBL d'habitation membres auxiliaires d'une fédération membre de la CQCH
- Les fédérations de coopératives d'habitation membres de la CQCH
- La CQCH

### **Avantages, privilèges et rabais**

- Rabais de 15 % sur la peinture et accessoires
- Rabais de 8 % à 10 % sur les articles de décoration, de couvre-plancher, de quincaillerie, d'électricité, de plomberie, d'outillage et sur les matériaux de finition
- Rabais de 5 % sur les produits d'entretien, les articles saisonniers et d'horticulture, les articles de cuisine, les articles automobile et les produits de ventilation
- Rabais de 2,5% sur les matériaux de construction, produits forestiers ainsi que les portes et fenêtres
- Les magasins L'Entrepôt RONA participants remettront les escomptes directement sur chaque facture
- Les escomptes s'appliquent selon la catégorie de produits à partir du prix de détail affiché dans le magasin
- Un service de livraison des produits est offert, mais la tarification est variable d'un magasin à l'autre, selon les régions

Consultez le Catalogue commercial et entrepreneur, consultez le Programme privilège L'Entrepôt RONA

### **Exceptions**

- Ces rabais ne peuvent en aucun cas être combinés à d'autres promotions.
- Ces rabais ne peuvent s'appliquer sur les produits de marque RONA, les bas prix de tous les jours, ainsi que sur les produits en promotion.

### **Modalités d'inscription et procédure d'achat**

Lors de vos achats chez L'Entrepôt RONA, vous devrez présenter votre carte multiservices. On vous demandera alors de fournir une preuve de résidence, ou tout autre document pertinent, afin de vous identifier comme résident de la coopérative d'habitation, de l'OSBL (fournir l'adresse postale, l'adresse des bâtiments, le nom de la personne-ressource), d'une fédération représentée par la carte ou de la CQCH.

Chaque fois qu'un achat sera effectué, la personne désignée devra se présenter au comptoir de service aux entreprises ou au service à la clientèle pour régler ses achats.

### **Territoire desservi**

L'entente est valide pour l'ensemble des coopératives d'habitation de la province de Québec.

Pour obtenir plus de détails sur ce programme privilège exclusif aux membres de la CQCH, communiquez avec Daniel Lecompte, chargé de comptes L'Entrepôt RONA, au 514 217-1476 ou par courriel à l'adresse suivante : [daniel.lecompte@rona.ca](mailto:daniel.lecompte@rona.ca).



Bell Télé Fibe vous offre la meilleure qualité d'image HD, les chaînes que vous voulez, la plus grande capacité d'enregistrement et un ensemble unique de fonctions qui rendent votre expérience télé encore meilleure.

Télé Fibe vous offre la meilleure qualité d'image HD, les chaînes que vous voulez, la plus grande capacité d'enregistrement et un ensemble unique de fonctions qui rendent votre expérience télé encore meilleure, et ce, à partir de seulement 9,95 \$ par mois.

### **Bénéficiaires du programme**

Les membres de coopératives d'habitation, membres d'une fédération membre de la CQCH, ou les membres auxiliaires de la CQCH.

### **Avantages, privilèges et rabais**

Bell Télé Fibe, à partir de 9,95 \$ par mois, jusqu'au 30 juin 2018 sur le meilleur service Télé.

- La meilleure qualité d'image HD pour la télévision, soit jusqu'à 1080p.
- Déplacez votre télé où vous voulez, quand vous voulez avec la télévision sans fil.
- Le seul enregistreur Partout chez vous qui vous permet d'enregistrer quatre émissions en même temps et de conserver le plus d'enregistrements, soit jusqu'à 300 heures en HD.
- La meilleure expérience Sur demande.

### **Bell Télé Fibe est le meilleur service télé!**

Regardez cette [vidéo](#) pour voir toutes les fonctions exceptionnelles offertes avec Télé Fibe.

### **Modalités d'inscription et procédure d'achat**

- Pour adhérer au service Bell Télé Fibe ou pour toute autre information, composez 1-866-310-BELL (2355) pour parler à un représentant attitré au dossier CQCH.

**Veillez noter qu'un abonnement à Bell Internet Fibe est requis afin de pouvoir profiter du rabais offert sur le service Bell Télé Fibe.**

### **Territoire desservi**

L'entente est valide pour l'ensemble des coopératives d'habitation de la province de Québec **là où l'accès et la technologie le permettent**. Les membres de coopératives d'habitation résidant dans les secteurs où la technologie est actuellement disponible ont reçu ou recevront une lettre d'information. Vérifier la disponibilité du service dans votre secteur.

## AUTRES PARENAIRES

### **Marché de solidarité régionale Les AmiEs de la Terre**

843, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec) J1H 1R9  
Tél. : 819 562-4413  
[www.atestrie.com](http://www.atestrie.com)

### **Umano – Café-Boutique**

113, rue Wellington Sud  
Sherbrooke (Québec) J1H 5C8  
Tél. : 819 987-3300  
[www.umano.ca](http://www.umano.ca)

### **Accorderie (Services d'entraide)**

785, rue Thibault  
Sherbrooke (Québec) J1H 3B3  
Tél.: 819 780-2867  
[www.accorderie.ca/sherbrooke](http://www.accorderie.ca/sherbrooke)

### **Coopérative de solidarité La Fabrique (Atelier de travail)**

400, rue Marquette  
Sherbrooke (Québec) J1H 1M4  
Tél. : 1-866-325-9239  
[www.lafabriquecoop.org](http://www.lafabriquecoop.org)

### **Le Silo (Aliments biologiques en vrac)**

385, rue King Est  
Sherbrooke (Québec) J1G 1B4  
Tél. : 819 791-9776  
[www.lesilo.com](http://www.lesilo.com)

### **Décoration King**

2400, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec) J1J 2B7  
Tél. : 819 563-3855  
Télééc. : 819 563-1329

### **Coopérative de vélos La Déraïlle (Atelier de réparation de vélos)**

2500, boulevard de l'Université, Pavillon C3  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1  
[www.laderaille.ca](http://www.laderaille.ca)